

Le *Montesquieu* de Victor Klemperer (1914-1915)*

Edgar MASS

Torrents fougueux, vieux arbres, hauts rochers,
Verte prairie, humble et riant bocage,
Tranquilles eaux, jardins, guérets, vergers,
Composerait un parfait paysage :
Or, de ce rare et sublime assemblage,
Printemps, hiver, en tout temps, en tout lieu,
Désirez-vous avoir la vive image?
Ayez toujours à la main MONTESQUIEU.

Piron¹

En 1912, Victor Klemperer venait de commencer une thèse de doctorat en germanistique, à l'université de Munich, lorsqu'il assista par pur hasard à un cours magistral du romaniste Karl Vossler². Celui-ci traitait du sujet de

* Nous remercions la revue *Lendemains* de nous avoir permis de publier ici la traduction d'un article en allemand extrait de son n° 82/83, 21^e année, 1996, p. 39-53 (traduction de Jean-Patrice Courtois et Edgar Mass).

Victor Klemperer, avec ce *Montesquieu* (1914 pour le t. I, 1915 pour le t. II), a donné la première thèse d'État allemande sur les Lumières, dans un contexte évidemment peu favorable qui lui a valu d'être critiqué en Allemagne et méconnu en France. Fils du rabbin Klemperer, il ne devait pas quitter l'Allemagne comme le fit son cousin Otto. Il fut épargné par les déportations successives à cause de son mariage avec une «aryenne», mais dut devenir manœuvre dans une usine de Dresde après avoir été privé de sa chaire en 1935 (il s'était converti au protestantisme en 1903 mais restait «d'origine juive»). Il poursuivit en secret ses travaux entre 1933 et 1945 et rédige un journal nourri d'observations sur la langue du III^e Reich dont il tirera un livre capital, dédié à sa femme Eva, *LTI. Notizbuch eines Philologen* en 1947, première réflexion sur le rapport entre le totalitarisme et la langue. *LTI, Lingua Tertii Imperii*, est maintenant disponible en français chez Albin Michel, *LTI. La Langue du III^e Reich*, traduit par Élisabeth Guillot, 1996. Peu avant 1930, Victor Klemperer avait entrepris une *Histoire de la littérature française* publiée seulement en 1954 (t. I) et 1966 (t. II, posthume) en RDA.

La revue *Lendemains*, avec son numéro 82/83, a consacré un dossier de 220 pages à Klemperer.

1. Piron, *Œuvres choisies* éd. J. Troubat, Paris, Garnier, s. d. (1866), p. 560-561.

2. Karl Vossler, *Frankreichs Kultur im Spiegel seiner Sprachentwicklung. Geschichte der französischen Schriftsprache von den Anfängen bis zur klassischen Neuzeit*, Heidelberg, Winter, 1913. La 2^e édition est de 1929, une traduction française parut sous le titre *Langue et culture de la France, histoire du français littéraire des origines à nos jours*, Paris, Payot, 1953.

son nouveau livre, *Langue et Culture de la France*, pour lequel Klemperer nota sa fascination dans son journal intime³. Au cours de l'une des séances suivantes, au début du semestre d'hiver de 1913, Vossler émit une hypothèse sur Montesquieu, «à savoir qu'on le compterait peut-être, un jour à venir, parmi les poètes et non plus parmi les savants et les philosophes, tout semblable en cela à Platon et Nietzsche»⁴. Klemperer voyait trois de ses intérêts principaux se réunir dans cette remarque : son intérêt pour la littérature du XVIII^e siècle français, pour le libéralisme politique⁵ et pour la philologie idéaliste qu'il venait de découvrir⁶. Sollicité après sa soutenance de thèse de doctorat de choisir un sujet pour une thèse d'habilitation, il propose d'approfondir l'hypothèse de son maître.

Dans une lettre ouverte adressée à Vossler, il décrira plus tard l'idée principale de son concept à l'aide d'une métaphore mécanique et statique. Il parle en effet d'un «nouvel étage bien aéré» de la philosophie idéaliste qui s'élèverait au-dessus des «fondements solides» de la philologie traditionnelle, «jusqu'au royaume des idées» et ajoute : «je cherchais l'idée cohérente et transcendante dans la complexité apparemment chaotique de l'œuvre du grand philosophe du droit et de l'artiste. Je remuais profondément les matières, et la matière se trouvait partout soumise à l'idée. J'étais obligé de m'intéresser à des sujets d'histoire, de politique, de philosophie du droit, de sciences naturelles, mais tout cela était soumis à une idée de cet homme spécifiquement lyrique. Et je crois ainsi que mon livre sur Montesquieu appartient au genre de l'histoire littéraire idéaliste»⁷.

3. «Je fus fasciné et captivé par le sujet de son cours. Il s'agissait, comme j'allais le comprendre plus tard, d'un chapitre du livre qu'il était en train d'écrire, *Langue et culture de la France, histoire du français littéraire des origines à nos jours*, son livre le plus important et le plus influent donc. Pour s'exprimer franchement, on peut dire qu'il a avec ce texte recentré la romanistique qui menaçait de se perdre en mille recherches spécialisées et l'a orientée vers une histoire idéaliste ("geistesgeschichtlich").» Victor Klemperer, *Curriculum vitae. Jugend um 1900* [ci-après *Curr. vitae*], Berlin, Siedler, 1989, 2 vol., t. 1, p. 26.

4. *Curr. vitae*, t. 2, p. 42. Voir aussi Victor Klemperer, *Montesquieu*, Heidelberg, C. Winter, 1914 et 1915 («Beiträge zur Neueren Literaturgeschichte». 6), 2 vol., «Préface», t. 1, p.X.

5. *Curr. vitae*, t. 2, p. 627.

6. Leo Spitzer considérait le travail de Vossler comme «un combat vers la synthèse, une élévation du niveau des faits jusqu'aux libres altitudes de la pensée, une aspiration à surmonter et maîtriser philologiquement la multitude des phénomènes linguistiques» («ein Ringen nach Synthese, ein Emporheben der Fakta in die freien Lüfte des Gedankens, ein Streben nach philosophischer Bewältigung und Bändigung der Vielfalt linguistischer Erscheinungen»), mais il constatait aussi «les excès de l'âme artiste indignée par l'étroitesse d'esprit du grammairien et qui déteste de tout son être la manière artisanale dans l'activité scientifique» («Exzesse einer gegen Grammatikerbanausentum emörten Künstlerseele, dem das Handwerksmäßige im Wissenschaftsbetrieb tiefinnerlich verhaßt ist») et accusait Vossler d'être un homme attaché à «une sensibilité prioritairement esthétique qui reste solidaire de l'âme moderne conçue comme instrument d'expérimentation» (einen «vorzugsweise ästhetisch Empfindenden, der stets die moderne Seele als Experimentierapparat mitbringt»), *ZSL* 42 (1914), p. 139-150, ici p. 139, 143 et 145.

7. Victor Klemperer, «Positivismus und Idealismus des Literarhistorikers. Offener Brief an Karl Voßler», *Jahrbuch für Philologie* 1 (1925), p. 245-268, ici p. 247.

Le rapport à la formule de Montesquieu – «J’ai posé les principes, et j’ai vu les cas particuliers s’y plier comme d’eux-mêmes»⁸ – frappe autant que la dépolitisation de l’emprunt. On constate que le projet ingénieusement unitaire de Klemperer comprenait également une tendance fatale, voire tragique à quelque égard. Montesquieu avait choisi pour *L’Esprit des lois* une devise mystérieuse (à laquelle Klemperer consacre un chapitre entier de son livre) et s’était déclaré en accord avec les conditions politiques de l’époque. Il soulignait – ce que reprend Klemperer – l’importance de son entreprise et signalait ensuite les principes dont il voulait qu’ils soient perçus comme émanant de la matière même⁹. Montesquieu prit délibérément pour projet de départ le climat politique de son époque, et sa *captatio benevolentiae* n’avait tout de même pas empêché la mise à l’index de l’ouvrage. Klemperer procède par déduction¹⁰, il veut saisir son sujet comme l’expression d’une pensée se suffisant à elle-même et à laquelle la dissension immanente confère une profondeur créatrice, tandis que la dimension politique n’en fait que très partiellement partie intégrante. En cela, Klemperer mettait très involontairement du sien à la minoration de la responsabilité politique qui était le fait de la philologie allemande de l’époque de Weimar, et c’est ainsi qu’il prit sa place parmi les intellectuels allemands qui ne surent pas bloquer la promotion de l’idéologie national-socialiste¹¹.

Bien que le *Montesquieu* de Klemperer se lise facilement, il n’en est pas pour autant d’accès facile. Le deuxième tome est exclusivement consacré à *L’Esprit des lois*; le premier traite les ouvrages plus importants en chapitres particuliers, les autres en sections collectives. Le style est agréable, on

8. Montesquieu, *De l’esprit des lois*, éd. Robert Derathé, Paris, Garnier, 1973, 2 vol., ici t. 1, p. 5 («Préface»).

9. «J’ai d’abord examiné les hommes, et j’ai cru que, dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, ils n’étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies». (*ibid.*)

10. Nous donnons les faits tels que Klemperer les a décrits dans son *Montesquieu*. Les événements se sont cependant déroulés d’une façon plus compliquée. Le *Curriculum vitae* montre comment il a recherché ce «moment décisif de l’âme» («[dem] entscheidenden seelischen Moment»), qu’il appelle le point de l’âme de Montesquieu («Seelenpunkt») (t. 2, p. 45 et 46), jusqu’à ce qu’il trouve enfin son inspiration, «la pensée libératrice» («[der] erlösende Gedanke») (*id.*, p. 52).

11. Klemperer se rend très bien compte de ses responsabilités politiques, ce qu’il souligne dans sa définition de la poétique du naturalisme et de l’idéalisme : «Je parle de classe *nationale* et non de *milieu* national, étant donné que cette notion favorite du positivisme, et bien qu’elle ajoute aussi à la race et au milieu une dimension temporelle, implique toujours le danger d’une violation de l’esprit par le corps; et je parle de classe *nationale* et non pas *populaire* (*völkisch*) étant donné que l’adjectif allemand a été éliminé de l’usage allemand général après avoir été adopté par un parti politique.» («Ich sage *nationale* und nicht *Milieu*-Schicht, weil in dem Lieblingsausdruck des Positivismus, obschon er zu Rasse und Boden auch die Zeitströmung fügt, doch immer die Gefahr einer Vergewaltigung des Geistigen durch das Physische vorhanden ist; und ich sage *nationale* und nicht *völkische* Schicht, weil das deutsche Adjektiv durch den Zugriff einer Partei dem allgemeinen deutschen Sprachgebrauch entzogen wurde.») Klemperer, 1925 (comme n. 6), p. 256.

trouve à plusieurs reprises un ton pathétique ou lyrique, plus souvent encore le style nonchalant du feuilleton. L'argumentation n'en demeure pas moins à tout point de vue cohérente et centrée sur l'idée principale. Les deux tomes n'ont pas de bibliographie, ni d'apparat critique, les références aux citations se trouvent dans le texte lui-même qui se prolonge parfois sur des pages entières sans alinéas¹². Nul index ou table analytique ne facilite l'accès au texte, il n'y a même pas de table commune aux deux tomes. En parcourant les deux tomes qui comprennent respectivement 213 et 293 pages, on n'arrive ni à déceler ce qui a été emprunté à la critique, ni ce qui manque, bien que l'on puisse constater à la fin que l'auteur a en effet bien connu les travaux les plus importants réalisés sur Montesquieu à son époque. Il discute en détail les thèses de ses prédécesseurs et prononce ses propres sentences d'une manière parfois dure et rigoureuse.

Quoiqu'il en soit, bien des livres d'avant-guerre peuvent faire l'objet de critiques analogues, en particulier ceux dont l'auteur s'est montré aussi pressé que Klemperer. En février 1913, il commence son travail à Munich pour le continuer à Paris au mois d'août. Il se rend à Bordeaux pour deux ou trois semaines vers la fin décembre puis à Naples au mois de janvier où il prend en charge un lectorat d'allemand à l'université, le 1^{er} février 1914¹³. Il commence la rédaction de son manuscrit vers Pâques et en achève la première moitié le 20 juillet, la deuxième le 19 août 1914. Le rapport de Vossler pour la faculté de philosophie de l'université de Munich, sur le premier tome qui constitue la thèse d'habilitation, est déposé le 28 août 1914, un an et demi après la soutenance de la thèse de doctorat du candidat¹⁴. La conférence publique obligatoire a lieu le 15 octobre 1914, et Klemperer continuera sans intermittence le travail de rédaction du deuxième tome qui sera terminé le 9 mars 1915¹⁵. Son épouse se dévoue pour l'aider, rédige des extraits, écrit sous sa dictée et transcrit les textes à la machine. Le premier tome est donné à l'imprimeur le 13 septembre 1914 et les premières épreuves en reviennent vers la fin octobre. Le deuxième volume est mis en composition d'après un manuscrit autographe et demande de vastes corrections sur les épreuves qui sont terminées le 24 mai 1915¹⁶. En dehors de l'«esclave domestique», pour employer une notion de Montesquieu, c'est la famille berlinoise qui subventionne les

12. Il y a peu de notes au bas des pages, et il est rarement indiqué quelles éditions des œuvres de Montesquieu ont été utilisées.

13. *Curr. vitae*, t. 2, p. 39, 48, 90, 93 et 125.

14. *Curr. vitae*, t. 2, p. 163, 171, 172, 191 et 201.

15. *Curr. vitae*, t. 2, p. 213, 293 et 262.

16. *Curr. vitae*, t. 2, p. 218 et 287.

tentatives de Klemperer d'embrasser une carrière universitaire. Il bénéficie surtout du soutien de son frère Berthold (à qui il dédiera son livre), ce qui lui permet de régler plus facilement les frais d'impression¹⁷. Ainsi obligé de laisser de côté tout l'apparat scientifique¹⁸, il justifie son travail philologique «non [...] sans remords» par le fait d'être le premier qui «eût employé la totalité du matériel textuel de Montesquieu». A Paris et à Bordeaux, il était en effet entré en contact avec les principaux éditeurs de Montesquieu.

A l'époque du séjour de Klemperer en France, la recherche sur Montesquieu subit de profondes transformations, ainsi d'ailleurs que l'histoire littéraire en son ensemble. A l'occasion du deuxième centenaire de la naissance de Montesquieu, ses descendants avaient ouvert les archives de La Brède¹⁹ où se trouvaient des brouillons et des corrections de tous les grands textes, beaucoup de lettres et de brouillons inconnus, ainsi que les manuscrits des *Pensées* et du *Spicilège*. Il existait à l'époque une vieille étude d'Albert Sorel (de 1887, traduite en allemand en 1896)²⁰ qui faisait elle-même suite à la biographie de Louis Vian²¹, ainsi qu'une étude de sources qui mettait en valeur l'influence de la philosophie anglaise sur *L'Esprit des lois* par Joseph Dedieu, qui semblait alors avoir écrit une analyse structuro-génétique très convaincante et définitive²². En même temps, la conception générale des Lumières évoluait de la formule négative représentée par Emile Faguet aux textes nuancés et réfléchis de Gustave Lanson qui, après la découverte des inédits de La Brède, avait, en 1909, encore modifié la partie consacrée à Montesquieu dans la 11^e édition de son *Histoire littéraire*. Lanson voulait développer une méthode empirique en histoire littéraire, mais fut connu surtout pour son positivisme dogmatique²³. En choisissant la méthode idéaliste de Vossler, Klemperer

17. *Curr. vitae*, t. 2, p. 34 (méthode de travail en général), 171 (coopération de son épouse), 206 (charges d'impression).

18. Il remarque ironiquement dans *Curriculum vitae* qu'«une thèse de doctorat doit contenir plus de références que d'idées» (t. 2, p. 32).

19. Le 18 janvier 1889. Pour des raisons juridiques les archives durent être à nouveau fermées, le fonds fut divisé et vendu aux enchères en 1939. Les principaux acheteurs furent la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque de Bordeaux et aussi des collectionneurs privés comme Robert Schuman.

20. Albert Sorel, *Montesquieu*, Paris, Hachette, 1887. Traduction allemande, Berlin, Hoffmann, 1896. Compte rendu dans *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur (ZISL)* 19 (1897), p. 63, par Joseph Sarrazin.

21. Louis Vian, *Histoire de Montesquieu*, Paris, Didier, 1879.

22. Joseph Dedieu, *Montesquieu et la tradition politique anglaise en France. Les sources anglaises de L'Esprit des Lois*, Paris, 1909 (Reprint Genève, Slatkine, 1971). Sa thèse fut couronnée par l'Académie française. Il donne ensuite un manuel intitulé *Montesquieu*, Paris, Alcan, 1913 (Les grands philosophes), compte rendu dans *ZISL* 42 (1914), p. 189-193, par Josef Frank. Avec son *Montesquieu. L'homme et l'œuvre*, Paris, 1943, etc. Dedieu marqua l'image de Montesquieu jusqu'aux années 60.

23. Gustave Lanson, *Histoire de la littérature française*, 11^e éd., Paris, Hachette, 1909. Klemperer

avait pris position contre l'historiographie moderne et son prolongement dans la critique des Lumières, représentée alors par Mornet, Carcassonne et Naves, puis plus tard par Fabre, Pomeau, Ehrard (entre autres) en matière d'histoire des idées. Citons pour l'Allemagne H. Dieckmann, W. Krauss ou F. Schalk, auxquels on pourrait ajouter le nom de Victor Klemperer lui-même pour la période postérieure à 1945.

Sans le savoir ou le vouloir, le jeune critique allemand entra d'abord sans difficulté dans une tradition d'échange scientifique franco-allemande qui était dominée par Bordeaux et sa forte colonie allemande. Cette tradition avait commencé avec la réception de Montesquieu par les premiers libéraux allemands au XVIII^e siècle²⁴, puis s'était poursuivie avec l'idéalisme politique de la Jeune Allemagne (*Junges Deutschland*) pendant le Romantisme et menait, sans coup férir et grâce à l'influence de Savigny sur le fondateur de l'histoire du droit en France, Laboulaye, aux éditeurs Barckhausen, Jullian et Gébeline. Présentons en détail ce milieu et cette tradition.

Edouard Laboulaye (1811-1883) d'abord, littéraire, juriste et homme politique appartenant aux libéraux, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres et du Collège de France, avait souligné dans sa biographie sur Savigny «le but constant de [ses] travaux, [...] l'union scientifique de la France et de l'Allemagne». Il édita son Montesquieu en marge des conférences qu'il tenait alors au Collège de France.²⁵

Henri Barckhausen (1834-1914) ensuite, d'origine allemande, juriste, historien de l'Antiquité et de la ville de Bordeaux, fut à l'origine de l'ouverture des archives de La Brède. Avec les matériaux nouvellement découverts, il éditait les *Considérations* et les *Lettres persanes*²⁶.

utilisait l'édition de 1902 (1, 94) et ignorait donc les suppléments de Lanson. Voir Antoine Compagnon, «Gustave Lanson, l'homme et l'œuvre», dans A. C., *La Troisième République des lettres. De Flaubert à Proust*, Paris, Seuil, 1983, p. 19-212. Pour un portrait contemporain de l'état des recherches sur les Lumières, voir Kurt Glaser, «Aufklärung und Revolution in Frankreich. Eine literarhistorische Studie», *ZfSL* 45 (1919), p. 397-436.

24. Uwe Wilhelm, *Der deutsche Frühliberalismus. Von den Anfängen bis 1789*, Frankfurt, etc. Lang, 1995.

25. Édouard Laboulaye, *Essai sur la vie et les doctrines de Frédéric Charles de Savigny*, Paris, 1842, p. 5, cité d'après Olivier Motte, *Savigny et la France*, Bern, Lang, 1983, p. 118, n. 10. Montesquieu, *Œuvres complètes*, éd. Édouard Laboulaye, Paris, Garnier, 1875-1879, 7 vol.

26. Michel Espagne, *Bordeaux – Baltique. La présence culturelle allemande à Bordeaux aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Bordeaux, CNRS, 1991, p. 142-145. Henri Barckhausen, *Montesquieu, ses idées et ses œuvres d'après les papiers de La Brède*, Paris, Hachette, 1907. Montesquieu, *Lettres persanes*, éd. Henri Barckhausen, Paris, Imprimerie nationale, 1897. Nouvelles éditions Paris, Hachette, 1913 (cf. *ZfSL* 42 (1914), p. 118) et Paris, Droz, 1932. Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, éd. Henri Barckhausen, Paris, Imprimerie nationale, 1900.

Camille Jullian (1859-1933), de son côté, effraya le jeune Allemand qui lui rendait visite à Paris par une longue liste de problèmes de recherche. Il était historien de l'Antiquité à Bordeaux, membre du Collège de France, de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres et, à partir de 1924, de l'Académie française. Jullian était disciple de Fustel de Coulanges, avait fait ses études auprès de Mommsen à Berlin et édita les *Considérations* avec un étonnant appareil historique.²⁷

François Gèbelin (1884-1972) enfin, décrit par Klemperer comme «un très jeune homme, blond, frais, sympathiquement sans façon et amical et vraiment extrêmement serviable», était à l'époque conservateur de la bibliothèque de la ville de Bordeaux et – comme le prouve son édition de la *Correspondance de Montesquieu* – un chercheur infatigable. Il a ouvert au jeune Allemand le dossier de son édition dont il venait de recevoir les épreuves à corriger.²⁸ Klemperer se trouva donc entouré d'un milieu où régnaient toutes sortes de sympathies et de complaisances pour sa tâche.

Il n'aborda pourtant pas les travaux d'autres chercheurs, dont on sait maintenant qu'ils préparaient alors des écrits sur Montesquieu (ou qu'ils les avaient même déjà terminés), comme Durkheim en sociologie²⁹ ou Carcassonne en histoire du droit. Le chemin qui menait aux tendances nouvelles de l'interprétation de Montesquieu lui resta donc barré. De même, il ignora aussi les discussions du moment concernant le droit constitutionnel, et surtout la question de la séparation des pouvoirs, comme on va maintenant le voir.

Klemperer utilise l'hypothèse de Vossler comme point de départ pour son livre. Plus précisément, cette hypothèse devient la «représentation de la poésie en Montesquieu, [...] le fondement de cette poésie dans un désir

27. Espagne (ouvr. cité dans la note 26), p. 213-214. Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, éd. Camille Jullian, Paris, Hachette, 1896 (4^e éd. 1909).

28. *Curr. vitae*, t. 2, p. 55. La «petite bibliothèque municipale» (*Curr. vitae*, t. 2, p. 93) fut énormément élargie par Louis Desgraves et transférée, au début des années 90, dans un bâtiment ultramoderne du Centre commercial Meriadeck. Son directeur actuel, Pierre Botineau, soutenu par son conservateur, M^{me} Hélène de Bellaigue, gère maintenant également les manuscrits et les livres des archives de La Brède, déposés à Bordeaux grâce à Louis Desgraves, en coopération avec la Société Montesquieu. Pour l'histoire des éditions de Montesquieu, voir Montesquieu, *Correspondance*, éd. François Gèbelin et André Morize, Bordeaux, Gounouilhoulou, 1914, 2 vol. (annoncée dans *ZISL* 42 (1914), p. 258; Kurt Glaser en a fait un compte rendu dans *ZISL* 43 (1915), p. 162-164). Pour l'histoire plus récente, voir Louis Desgraves, «Introduction générale», dans Montesquieu, *Correspondance*, éd. Louis Desgraves et Edgar Mass. En collaboration avec Cecil P. Courtney, Jean Ehrard et Alberto Postigliola, t. 1, Voltaire Foundation (Oxford), Instituto della Enciclopedia italiana (Roma), Universitas (Paris), à paraître (*Œuvres complètes de Montesquieu*, t. 18, 1998), p. 3-22.

29. Espagne (ouvr. cité dans la note 26), p. 214-215.

ardent qui émane d'une immense dissension de son âme» (I, X)³⁰. Il fait allusion à l'aspect lyrique de sa personnalité dans ses écrits : «Montesquieu exprime son moi dans toutes ses œuvres, et le fait apparaître indifféremment dans un sujet politique scientifique ou dans un genre poétique plus habituel : il vise toujours à l'expression artistique de sa personnalité, et donc en dernier lieu, toujours à la poésie, qu'il donne libre cours à son imagination en ébauchant la volupté du harem ou qu'il décrit le meilleur système de taxation n'a aucune importance» (2, 197).

Si Klemperer se montre très critique en ce qui concerne la mise en pratique de son principe, il ne doute jamais du principe en lui-même. Il doit, dit-il de lui-même, simplifier et styliser sa matière, «parce que [chacun qui donne des raisons] n'extrait des milliers de thèmes qu'un seul, le principal, ou du moins à peu près. [...] Voilà le dilemme : je dois styliser pour rendre clair ce que je décris, mais je risque de défigurer le caractère de cet homme si je suis trop clair. Cependant, en ce qui concerne l'analyse, je ne saurais non plus connaître trop de clarté» (I, 136)³¹.

Dès le départ, Klemperer signe la nature de l'œuvre autant que celle de son auteur avec un morceau de bravoure, dans lequel il amalgame des éléments de réflexion traditionnels, la biographie de son héros et l'état des recherches. Son interprétation de l'œuvre entière découle d'une coupe microscopique de celle-ci, c'est-à-dire qu'il saisit la totalité de son sujet dans l'épigraphe de *L'Esprit des lois*, *Prolem sine matre creatam* (Ovide) : «[Cette formule] devait donner la clef mystérieuse de la quintessence de Montesquieu» (I, 4). Klemperer se refuse à y voir l'expression d'une quelconque prétention qui consiste à souligner la nouveauté du livre et correspondrait à la fière devise *Ed io anche son pittore* qu'on trouve à la fin de la préface de *L'Esprit des lois*. Car cela, souligne Klemperer, prouverait une fatuité insensée de la part de quelqu'un qui vouait sa vie entière à l'élargissement de ses connaissances. Cependant, notre auteur s'éloigne ainsi des informations historico-documentaires pour s'élever jusque sur les hauteurs d'un culte et d'un mythe moderne. En évoquant une définition floue et vague de la loi (I, 27), il présente en héros un législateur potentiel, une dissension de l'âme, «un désir ardent qui pendant toute sa vie ne sera jamais satisfait», le désir «de pouvoir construire un monde meilleur», car ce sont des «désirs issus de conflits» et finalement le «fondement sur lequel se construisent des poésies, et non pas des systèmes scientifiques, et encore moins des manuels et des précis» (I, 32). A partir de cette dissen-

30. Klemperer, *Montesquieu*, «Préface», t. I, p.X.

31. Il y aura également recours dans la représentation des *Romains* (I, 167).

sion d'âme pleine de tensions, Klemperer se forme l'image d'une personnalité déchirée, dont l'harmonie de surface n'est confirmée que d'autant plus clairement par des dissonances en profondeur : « Les contradictions logiques de ses idées sur la liberté, la liberté politique surtout, sur son patriotisme français, sur les provinces unies de l'Europe, sur l'humanité en général [...] s'insèrent comme un élément essentiel, mais tout de même comme un élément unique dans un amas d'inquiétudes et de contradictions » (I, 35-36). Dans l'espace de la poésie, cette contradiction se décompose en un tout, et le reproche possible d'une poésie à thèse est rejeté en se rapportant à Lessing et à Freiligrath³². Le vrai poète est le vrai égoïste : il s'occupe exclusivement de sa propre âme ; c'est la tendance qui le fait altruiste » (I, 38).

La signification littérale du mythe selon lequel Vulcain (Héphaïstos) engendra la terre avec Erichthonios lorsque Minerve (Athéna) se libéra de son emprise, devrait être entendue (Klemperer l'expliquera ainsi plus tard) comme « le désir d'un auteur de posséder la déesse des arts [Athéna], de créer librement et poétiquement un code de l'humanité, désir jamais satisfait à cause de sa liaison terrestre, de ses devoirs de savant qui l'ont toujours obligé à tenir compte de la réalité existante »³³.

La concentration de la perspective autour du seul « point de l'âme » permet donc une analyse fort convenable des textes fictionnels de Montesquieu. Klemperer commence son exposé par une analyse de *l'Histoire véritable* (il publiera plus tard une traduction de ce conte³⁴), dont il suppose qu'elle fonde la tradition des contes de fées du siècle des Lumières³⁵. Il reprend les arguments de l'époque concernant leur genèse, et cherche à expliquer la critique que Montesquieu fait des problèmes tra-

32. « La signification de cette notion ne peut être que celle du poète engagé, ou à tendance, qui, en dehors de l'intention d'exposer son propre moi et son idée du monde, a également une deuxième intention, à certains égards celle d'avoir de l'effet sur le monde. Est-ce que cette vocation secondaire, si l'expression est permise, affaiblit nécessairement la vocation essentielle, poétique ? Ne peut-elle pas y ajouter de la largeur, de la couleur, de la passion ? » (I, 37).

33. Victor Klemperer, *Geschichte der französischen Literatur im 18. Jahrhundert*, t. Ier, *Das Jahrhundert Voltaires*, Berlin, Deutscher Verlag der Wissenschaften, 1954, p. 218. Mais il reformulera cette interprétation.

34. Düsseldorf et Munich, Progress-Verlag, 1953. On donne aujourd'hui pour le texte une date située entre 1723 et 1734.

35. En 1914, la romanistique allemande n'ignorait certainement pas la tradition des contes de fées, mais elle la considérait comme un genre allemand (voir Emmanuel Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, Paris, Vieweg, 1886). Son entrée dans l'histoire littéraire en France fut favorisée par le livre de Mary Elizabeth Storer, *Un épisode littéraire de la fin du XVII^e siècle ; la mode des contes de fées (1685-1700)*, Paris, Champion, 1928, ouvrage qui couvre beaucoup plus que la période mentionnée.

ditionnels de la croyance et de la volonté, en supposant que ce dernier « agit ici comme un romantique qui, partant de l'ironie romantique, s'égaie de l'étroitesse des points de vue respectifs, pour monter de plus en plus haut ». En effet ajoute-t-il, « l'essentiel du romantisme ne consiste pas à appréhender un lointain chatolement, mais consiste dans l'insatiable nostalgie des hauteurs, de l'infini, dans l'insécurité inhérente à la plus haute satisfaction » (I, 47). Klemperer comprend l'*Avis de l'éditeur* dans le même sens et y voit le passage « du romantisme à la Jeune Allemagne ». Il ne présente pas Montesquieu comme un romantique avant la lettre, mais il aborde toutefois un nouvel aspect : il découvre dans l'œuvre une amorce de la notion de *public* qu'Habermas approfondira indépendamment de Klemperer. Ce dernier, en effet, avait mis en évidence que la transition de la discussion littéraire au discours politique ne s'effectue pas progressivement mais synchroniquement, et avec maints revirements.

Dans l'*Histoire véritable*, Klemperer définit le principe de composition comme une suite d'alignements logiques et associatifs, et comme une construction hiérarchique composée de trois parties : « En partant des considérations philosophiques générales, les idées mènent aux analyses de la société, puis à l'explication du système gouvernemental » (I, 50). Il applique les catégories analytiques développées ici à l'interprétation de tous les textes suivants.

Dans les *Lettres persanes*, Klemperer discerne des aspects poétiques dans la construction contradictoire de la fable, dans le costume persan qui « donne [à Montesquieu] en effet la possibilité [...] de considérer sans préjugés la matière européenne avec le regard d'un cartésien qui accepte toute chose comme nouvelle jusqu'à ce que sa propre raison l'ait pénétrée à fond » (I, 88), et dans la focalisation du point de vue sur un des personnages : « Usbek est Montesquieu » (I, 89). Il regroupe la critique religieuse et politique tout comme celle des mœurs et des coutumes avec le déguisement persan en un tout composé, où la technique poétique qui consiste à combiner les différents sujets doit produire des effets bien définis et qui se contrebalancent l'un l'autre.

Mais notre auteur met en même temps ici en doute sa propre façon de procéder, à savoir « la mise en ordre de la matière nécessaire à celui qui fait l'analyse », parce qu'il risque de détruire ainsi « le chaos pétillant » de l'œuvre³⁶ : « Je n'en enlèverais pas seulement le charme, mais je transfor-

36. Klemperer répétera cette objection vers la fin du chapitre : « C'est un manque nécessaire de cette étude qu'elle oblige le désordre gracieux de son objet à se mettre en ordre, et à souligner ses éléments massifs et profonds plus que sa sérénité » (I, 126-127).

merais en fleur ce qui n'était encore qu'en bouton en l'ouvrant avec violence et mensonge» (I, 124). Cette belle image renvoie à l'opinion de Faguet et de Lanson qui pensaient que la valeur du roman de Montesquieu résidait exclusivement dans sa fonction de prélude à *L'Esprit des lois*, étant donné qu'il contient «partout des germes densément semés» de l'ouvrage principal (I, 120). D'après Klemperer, l'histoire des Troglodytes fait étrangement partie de ces germes, mais comme une peinture idéale qui n'a pas pu trouver sa place dans la grande œuvre. Il ne voit cependant pas de quoi il s'agit en réalité. Le mythe des Troglodytes sert en effet dans les *Lettres persanes* à expliquer la naissance d'un État, suite à un contrat conclu entre le peuple et son futur souverain, alors même que *L'Esprit des lois* n'a pas recours à ce modèle. Klemperer rapporte ce mythe comme un conte de fées avec lequel Montesquieu voudrait prouver que la faiblesse humaine peut tout de même produire bonté et beauté (I, 126-127).

L'interprétation des prémices philosophiques de Montesquieu est longuement développée. Les critiques de l'époque pensaient que ces prémices étaient identifiables à toute une gamme d'idées comprises entre le rationalisme cartésien et le subjectivisme de Malebranche. Klemperer introduit à ce sujet une belle expression en parlant «d'une sorte de surclassement de Malebranche» (I, 91), qu'il qualifie ailleurs de «sensualisme ou individualisme ou impressionnisme, ou comme on voudra le nommer» (I, 93), et par laquelle il désigne ce que Montesquieu aurait trouvé plus tard définitivement : un Descartes à lui. L'emploi des diverses notions manque néanmoins de précision. Ainsi, quand l'auteur veut dépasser le clivage entre scepticisme et croyance – «Quand l'entendement de Montesquieu tend à épouser une certaine incrédulité, son sentiment l'oblige à prendre le chemin de la crédulité. Il n'est ni exclusivement penseur ni chercheur, il est poète» (I, 10) –, il lui suggère de «croire fondamentalement à la possibilité d'une connaissance scientifique, d'un rapport nécessaire, inconditionné, indissoluble, inamovible dans le déroulement de toutes choses» (I, 112), pour l'amener en fin de compte «sur la base solide de celui qui veut refaire le monde et devenir son législateur» (I, 116). Klemperer est persuadé que «dans l'âme polyphonique de Montesquieu les sons clairs de l'espérance dominaient probablement au moment où il écrivit les *Lettres persanes*» (I, 127). On voit ainsi notre auteur user d'un art de l'interprétation idéaliste, lui permettant de forcer les contradictions immanentes au genre du roman épistolaire, et de se concentrer uniquement autour du point de l'âme.

Klemperer avait perçu les moindres nuances significatives de l'*Histoire véritable*, mais il manquait totalement de discernement quant à la composition structurale des *Lettres persanes*. Tout comme n'importe quel autre critique contemporain, il ignore la complexité de l'organisation du roman épistolaire à plusieurs voix quand il y a de grandes distances à franchir entre les différents correspondants, ce qui rend l'œuvre de Montesquieu unique en son genre, et, tout comme les «positivistes», il comprend le texte surtout comme une satire réelle sous un déguisement oriental, et comme carrefour intertextuel.

Klemperer considère par ailleurs que *Le Temple de Gnide* (1724), a été écrit sans aucun goût. Il s'indigne de la tendance fâcheuse de Montesquieu «à vouloir respecter les bornes de ce qui ne convient qu'à des têtes seulement bien frisées d'après la mode rococo» (I, 133)³⁷. Klemperer semble ignorer que ce goût se forma dans les salons au cours de discussions d'habitues, qu'il était à l'origine de violentes disputes littéraires auxquelles participèrent les amis de Montesquieu comme Jean-Jacques Bel, et qu'un auteur à succès et qui aimait moraliser comme Montesquieu lui-même se préoccupa des questions esthétiques. Ces lacunes montrent que le jeune Allemand n'a pas eu le temps de lire les deux tomes volumineux de la *Correspondance* éditée par Gébeline. Il est vrai que l'*Essai sur le goût* avait été publié beaucoup plus tard dans l'*Encyclopédie*, mais les textes des années 1720 ont été écrits sur la base des *Réflexions critiques* de Dubos de 1719³⁸. Même si l'on tient compte du fait que l'invention de l'esthétique par Baumgarten n'intéresse pas Klemperer, on n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi il ne s'est absolument pas soucié de s'informer sur le subjectivisme du goût classique à l'époque³⁹.

Les essais philosophiques, quant à eux, irritent notre auteur car Montesquieu traite les problèmes du cartésianisme sans tenir compte de son contenu matérialiste et de son opposition à l'éventail du savoir établi. Montesquieu relève simplement de la mouvance cartésienne. Il discutera ce genre de questions dans sa correspondance et La Mettrie les reposera plus tard en se référant à la même personnalité influente que l'auteur des

37. La notion de «nouvelle préciosité» (Frédéric Deloffre) et l'appréciation de la poétique du début du XVIII^e siècle ont préparé une compréhension qui dépasse la réprobation de Sainte-Beuve citée par Klemperer. Voir Edgar Mass, «Montesquieu und die Modernität der 20er Jahre (des 18. Jahrhunderts)», dans *Frühauklärung*, éd. Sebastian Neumeister, München, Fink, 1994 (Romanistisches Colloquium, 6), p. 343-381.

38. Jean-Baptiste Dubos, *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, Paris, 1719.

39. En d'autres termes, on caractérisera le chapitre «Théories esthétiques» de Klemperer en rapportant une seule phrase : «Sa doctrine esthétique est aussi plate que possible» (I, 210).

Lettres persanes, à savoir Boerhaave⁴⁰. Faute de donner lieu à une systématisation raisonnée des problèmes, le commentaire de Klemperer se contente de traiter ces derniers les uns après les autres. Son engagement « idéaliste » gêne l'analyse des textes qui comportent des sujets variés et des affirmations contradictoires. Dès qu'il traite les idées complexes en détail, et qu'il quitte la synthèse pure et aseptisée, on constate que le concept d'un Montesquieu-poète perd de sa force persuasive.

Klemperer aborde les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* comme si elles avaient pour sujet une épreuve de chant avec Bossuet, à laquelle participerait également Machiavel, rival inquiétant. Il en présente les chapitres comme autant d'actes d'un drame, dans lequel les différentes étapes vers l'apogée renferment déjà la motivation de la catastrophe à venir : « La déchéance morale s'annonçait déjà pendant la montée, ceux qui vivaient le plus intensément portaient aussi les germes de leur mort. Mais peut-on voir dans tout ce que Montesquieu avance sollicitations et reproches ? Ne porte-t-il pas plutôt plainte contre une conséquence nécessaire et impérieuse ? » (I, 186). Aussi ne voit-il dans les *Considérations* que le poète Montesquieu, et non le sociologue (I, 38)⁴¹. Son rapport est tellement animé, que Montesquieu semble avoir influencé les résultats de son récit, comme si son « ultime entendement » des raisons internes du développement avait amené aussi son désespoir dernier : « il ne lui restait rien d'autre à faire que de prononcer le destin épouvantable de Rome » (I, 185). Par cette crise de désespoir, au chapitre 15, au beau milieu des *Romains*, le livre aurait dû s'achever : « le poète a exprimé toute sa passion, la catharsis s'est produite – et c'est maintenant le savant seul qui s'efforce de faire son devoir jusqu'au bout et ne garde que sa bonne contenance » (I, 196).

Même si Klemperer a apprécié les *Lettres persanes* comme un texte serein et plein d'optimisme, même s'il considère les *Considérations sur les*

40. Edgar Mass, « Französischer Materialismus und deutsche Freydenkerei (1746-1753) », dans *Aufklärung als Mission*, éd. Werner Schneiders, Marburg, Hitzeroth Verlag, 1993, p. 129-156.

41. « Au-dessus de l'analyse historique, de la tendance politique, s'élève le réalisateur de sa propre conception du monde, je veux dire : le poète Montesquieu. C'est la plus sombre, la plus désespérée vision du monde qui se déverse dans cette ballade fatidique – mais un tel déversement pour une suprême fin en soi, c'est évidemment la jouissance égocentrique, la poésie pure » [« Über die historische Untersuchung, über die politische Tendenz stellt sich der Gestalter des eigenen Weltbildes, ich möchte sagen : der Lyriker Montesquieu. Es ist dunkelste Weltanschauung, verzweifelnde, die sich in dieser Schicksalsballade ergießt – aber solches Ausströmen als oberster Selbstzweck ist doch egoistischer Genuß, reine Dichtung »] (I, 38).

Romains comme une immense tragédie, il n'en examinera pas moins *L'Esprit des lois* comme le poème principal auquel il donne comme base le sentiment qui sert de fond à toute idée, et qui en enflamme et fusionne les parties contradictoires : «Et puisqu'il s'agit d'un sentiment de désir ardent qui ne trouve pas satisfaction, je pourrais le considérer comme un ouvrage appartenant à la poésie romantique» (2, 289)⁴². Cette caractérisation lui permet de comparer Montesquieu avec les auteurs de la Jeune Allemagne :

[ils] «remplacèrent l'idéal surnaturel des romantiques par l'idéal terrestre de l'État [...]. Malgré leur idéal terrestre, eux aussi restaient des romantiques ; poètes du désir, ils modelèrent leur objet idéal et tournèrent le dos à la réalité... le romantique en Montesquieu a son idéal terrestre de l'État— mais il n'ose pas poursuivre son désir, et s'établir entièrement dans son monde fantastique. [...] Il n'ose plus former un objet pareil [aux *Lettres persanes*] ; c'est qu'il ne veut goûter les plaisirs égoïstes du poète, mais qu'il veut porter secours [au monde] et en devenir le législateur» (2, 290).

Comparer Montesquieu avec les artistes romantiques, cela ne veut dire rien d'autre que ceci, qu'on doit l'intégrer au groupe des écrivains pleins de confiance en eux, et qui ressentent leur mission publique comme déterminante pour la société.

En expliquant pourquoi il s'adapte si rigoureusement, dans son récit, à la structure de *L'Esprit des lois*, Klemperer justifie finalement les faiblesses du deuxième tome :

Dans la première partie j'ai rapporté en détail et très souvent point par point, les exemples que donne Montesquieu dans *L'Esprit des lois*. Puis j'ai abrégé de plus en plus, j'ai résumé de longs paragraphes et je me suis enfin interdit tout compte rendu ou presque. Cela se justifie par le fait que, dans mon livre, je me suis intéressé au poète en Montesquieu et exclusivement à celui-ci. J'ai particulièrement approfondi les passages dans lesquels la conception du monde de Montesquieu transparait, et où l'angoisse et la haine, la jouissance et le désir se reflètent. Mais plus le poète en lui s'est retiré, plus Montesquieu s'est vu obligé de rendre la réalité sans l'édulcorer. Mon rapport se devait d'être d'autant plus court que je ne suis pas un spécialiste en ce qui concerne les recherches de jurisprudence, d'économie politique et d'histoire (2, 283).

Ceci concerne les recherches *de* Montesquieu, et non pas les résultats de la recherche *sur* Montesquieu dont en réalité Klemperer n'a pas toujours tenu compte.

Tout comme dans les *Romains*, il distingue dans *L'Esprit des lois* une partie ascendante et une partie descendante. La première représente l'image artistique du monde de Montesquieu tandis que la deuxième constitue «en quelque sorte sa contrepartie tragique» (2, 195). Klemperer note en effet : «Le poète en Montesquieu n'a rien à ajouter à sa conception du monde [après le livre XIX] ; même s'il a dû renoncer à bien des

42. Alinéa «*L'Esprit des lois* comme œuvre d'art», t. 2, p. 289.

désirs, il a petit à petit réalisé son ambition principale. Le poète en Montesquieu pourrait, devrait même poser la plume » [mais] « il y a tant à dire sur la nature de la législation [...]. Et ainsi sa conscience d'homme d'État et de scientifique le pousse à continuer son ouvrage » (2, 194). À partir de là, commence pour l'artiste une lutte du savant, du politicien et du philanthrope, lutte qui l'accable davantage encore et l'entraîne dans les bas-fonds. À la fin domine « une pure résignation », puisque « le poète a abandonné sa prérogative poétique qui aurait été de s'évader loin des hommes et de rester tout seul » (1, 39). Klemperer a parcouru la deuxième partie de *L'Esprit des lois* sans grande indulgence.

D'emblée, Klemperer a considéré le début de l'ouvrage, caractérisé par un sublime style lapidaire, comme un faux-départ. Il est vrai que le premier livre de *L'Esprit des lois* ne présente pas une fondation philosophique dans le sens où l'entend notre auteur ; il ne contient ni exorde accompagné d'un plan général de l'ouvrage, ni principes à partir desquels le texte suivant pourrait être déduit. Klemperer constate : « La notion de philosophie en tant que développement cohérent d'une série de pensées, d'une vision cohérente du monde intellectuel, ne ressort pas dans ce premier livre » (2, 16). Mais pourquoi une telle exigence ? Vouloir réunir toute la richesse de *L'Esprit des lois* en une seule idée aurait été bien outrecuidant même si la formule de départ divergeait de l'interprétation qu'en fait Klemperer : « un homme absolument lyrique se livre à des considérations théoriques avec l'intention préconçue de les exploiter dans la pratique » (2, 17).

L'*Invocation aux muses*, que Montesquieu avait voulu mettre au début de son deuxième tome mais que l'éditeur en avait enlevée, aurait pu constituer un argument convaincant pour le « point de l'âme » poétique de Klemperer ; finalement il n'en sera rien : « Sil [Montesquieu] a laissé tomber l'*Invocation*, il ne l'a pas fait parce qu'elle lui semblait être trop poétique, mais parce qu'elle le discréditait, pour ainsi dire, comme poète, aux yeux des autres et à ses propres yeux » (2, 197). Klemperer utilise le même argument à la fois pour prouver le lyrisme de Montesquieu et pour le contredire, ce qui a pour conséquence de ne pas aboutir à une argumentation univoque. Parallèlement, il ne pouvait tenir compte des témoignages de pièces justificatives contemporaines qui lui parvenaient⁴³.

En fait, Klemperer n'accorde pas d'importance à une étude rationnelle de son objet, et l'on peut dire que cette négligence va finalement très loin.

43. Gébelin avait attiré son attention sur une lettre dans laquelle Montesquieu avait tout de même ordonné l'insertion, mais qui était parvenue trop tard à l'imprimeur (2, 196).

On croit que l'importance de *L'Esprit des lois* pour la pensée moderne, réside surtout dans sa description des principes de la culture politique, non pas comme des formes abstraites, mais comme des structures d'organisation, avec le but précis de contribuer à la réalisation des droits fondamentaux de l'homme, et surtout à celle de la liberté individuelle et personnelle. Ceci a amené la critique à qualifier la théorie de la séparation des pouvoirs de *dogme*. La théorie – conçue soit comme dogmatique soit comme pragmatique – se trouve au centre des discussions du droit public au XIX^e siècle et est devenue le fondement de la plupart des constitutions en Europe. Fondement surtout de celle de la France, il est vrai, tandis qu'en Allemagne, après le Congrès de Vienne et la fondation de l'Empire, on se contentera d'une modification concernant la séparation des pouvoirs qui instituait des forces centrales et des forces régionales⁴⁴. Bismarck considère l'indépendance du pouvoir législatif, exécutif et juridique comme une séparation purement organisatrice des différentes administrations qui devraient être gérées conjointement par le gouvernement. Klemperer ne touche ce point central qu'en évoquant une polémique déclenchée par Georg Jellinek, professeur de droit public, lorsque celui-ci voulut distinguer plus clairement la *fusion* de la *séparation* des pouvoirs. Là où Klemperer ne voit qu'une querelle sur la dépendance de Montesquieu par rapport à Locke, il s'agit en réalité de combattre la justification théorique de l'unification totalitaire et pratique des pouvoirs de l'État. Klemperer ne mentionne justement pas la solution philologique du problème, car Jellinek explique que la notion de *fondation* de Montesquieu a été traduite, par erreur, par la notion de *Verschmelzen* / *fusion-fonte*⁴⁵. Notre auteur ne rapporte pas fidèlement non plus l'explication herméneutique de l'argumentation. Jellinek n'a pas seulement dit de Montesquieu qu'il emploie «sa langue avec la pleine liberté d'un homme du grand monde», citation rapportée par Klemperer (2, 96), mais il (Jellinek) rajoute : «C'est pourquoi on doit chercher sous l'extérieur de la lettre son intelligence»⁴⁶. En particulier par le biais de sa critique de la traduction, le jurisconsulte aurait pu devenir le maître du critique littéraire.

44. Ernst Rudolf Huber, *Deutsche Verfassungsgeschichte seit 1789*, Stuttgart, Kohlhammer, 1957-1991, 8 vol.

45. Montesquieu, *Geist der Gesetze*, traduit par Adolf Ellissen, Leipzig, Wiegand, 1848 (deuxième édition).

46. Georg Jellinek, «Eine neue Theorie über die Lehre Montesquieu's von den Staatsgewalten», *Zeitschrift für das Privat- und öffentliche Recht der Gegenwart* 30 (1902), p. 1-6 et 417-419. Dans cet article devenu célèbre, Jellinek indique le but de Montesquieu : « dans le chapitre bien connu de son grand ouvrage, Montesquieu n'a pas voulu envisager la nature de l'État, mais celle de la

Klemperer aurait tout simplement pu laisser de côté bien des questions de détail et se limiter aux écrits majeurs de Montesquieu. C'est du moins ce que pensait Vossler lorsqu'il attira l'attention de Klemperer sur le fait que défendre la thèse du «poète en Montesquieu» serait «une tâche doublement difficile, le sujet «Montesquieu» étant d'une part très vaste et d'autre part déjà bien rebattu. Vous devriez en extraire un passage. [...] Je vous laisse le champ libre, et ma phrase de naguère n'était qu'une supposition»⁴⁷. Le candidat ambitieux a tout de même voulu cerner Montesquieu entièrement, bien que les textes de celui-ci n'aient pas été simplifiés par les découvertes à La Brède, mais rendus encore plus contradictoires que son maître aurait pu se l'imaginer. Voilà peut-être la raison pour laquelle Vossler craignait de voir le travail prendre le chemin du positivisme, ainsi que Klemperer le rapportera par la suite⁴⁸.

Bien qu'il ait habilement tenté de définir ses concepts, avec la perspective qu'il avait choisie, Klemperer ne facilita pas l'interprétation de l'incohérent corpus de Montesquieu. Même si les commentaires de Klemperer l'incitèrent à penser de lui que «toutes les énigmes se résolvent dès que je saisis le caractère poétique de la structure fondamentale de l'œuvre» (2, 292), le lecteur n'en est pas toujours convaincu pour sa part. «Montesquieu» apparaît comme un personnage de papier, comme une construction livresque soumise à la volonté d'un auteur qui lui inflige une conception du monde, des convictions, des dispositions et des inclinations. Il applique à des textes incommensurables une analyse psychologique parfaitement fondée, mais fondamentalement subjective. A partir de là, il donne forme à un personnage qu'il désire harmonieux, épousant malgré ses tensions complexes les traits parfaitement homogènes d'un être plein d'énergie.

Il convient de consulter le livre en se posant la même question que Klemperer : est-ce absolument vrai ? Au cours de son projet, Klemperer a

liberté politique et de ses garanties.» Et : «Il ne reste plus qu'à rejeter toute la séparation des pouvoirs sur Locke, et Montesquieu sera vanté comme inventeur de la théorie de la fusion absolue des pouvoirs» (p. 6). [Er «hat in dem berühmten kapitel seines großen Werkes nicht das Wesen des Staates, sondern das der politischen Freiheit und ihrer Garantien ins Auge fassen wollen.» Und : «Es fehlt nur noch, daß die ganze Gewaltenteilung auf Locke abgewälzt und Montesquieu als der Erfinder der Theorie von der ausschließlichen Gewaltenfusion gepriesen wird»]. La citation de Klemperer se trouve à la p. 419. La position de Klemperer là-dessus se résume ainsi : Jellinek et son adversaire «sont à égale distance de la vérité et de l'erreur» [sie seien «beide gleichweit von Recht und Irrtum entfernt»].

47. *Curr. vitae*, t. 2, p. 42-43.

48. «Et vous m'expliquez dans vos lettres que vous m'écrivez [...] que je poursuis des chemins «qui aboutiront sans aucun doute au positivisme philologique.» [«Und brieflich erklären Sie rund heraus [...], daß ich auf Bahnen wandle, «die unfehlbar in den philologischen Positivismus münden.»] Klemperer, 1925 (ouvr. cité dans la n. 6), p. 249.

toujours explicitement recherché une certaine évidence, ce qui certes garantit la contingence du texte et prouve que notre auteur était satisfait de ses analyses, mais ne garantit pas l'approbation du lecteur. Le portrait de l'écrivain Montesquieu tel qu'il est présenté ici ne correspond pas à l'image que renvoient les documents historiques, mais nous peint un mythe. Les analyses très évocatrices de l'*Histoire véritable* et des *Lettres persanes* sont tout à fait convaincantes et d'une valeur sans bornes. Mais les autres textes de Montesquieu, qu'il a plus rapportés et commentés laborieusement qu'analysés, ne sont pas appréciés à leur juste valeur.

La recherche d'une «idée cohérente et transcendante dans la complexité apparemment chaotique de l'œuvre du grand philosophe du droit et de l'artiste»⁴⁹ aboutit donc surtout à l'image métaphorique d'un poète qui fait la guerre au despotisme, ce qui réduit sensiblement l'originalité du projet. Mais bien que la thèse principale ne soit au fond ni probante ni vraisemblable, elle n'en confère pas moins au livre son charme, sa consistance et son souffle puissant. Elle insuffle au texte une force impulsive, le rendant lisible et vivant plus de quatre-vingts ans après.

Rocaille et romantisme ne vont pas vraiment de pair, tandis que le potentiel des Lumières qui fait partie intégrante du Rococo s'adapte très bien aux aspects politiques du nationalisme libéral. Le rapprochement de Montesquieu avec les intérêts politiques des écrivains de l'époque romantique de l'Allemagne fait ressortir des aspects insolites et novateurs de son œuvre ; Klemperer montre ainsi une anticipation intéressante de concepts postérieurs.

L'ouvrage de Klemperer sur Montesquieu est le premier où la recherche des sources ne joue plus un rôle prépondérant. Dans sa polémique très personnalisée et parfois assez injuste et partielle avec Dedieu, auquel il ne concède même pas une orthographe correcte pour son nom, Klemperer donne de nouveau libre cours à une discussion sur les origines et l'originalité de la pensée de Montesquieu. L'interprétation inadéquate de *L'Esprit des lois* provoque donc aussi le développement d'une lecture traditionnelle et figée.

Le livre n'a malheureusement pas eu beaucoup d'échos. Il a apporté trop peu d'arguments nouveaux aux sujets qui, aux yeux du grand public, étaient liés au nom de Montesquieu. En Allemagne, il n'a pu faire effet que sur les cercles restreints des romanistes⁵⁰. Dans la recherche interna-

49. Klemperer, 1925 (ouvr. cité dans la n. 6), p. 247.

50. Frank-Rutger Hausmann cite un seul compte rendu, fait par Karl Vossler dans *Französische Philologie* (1919) ; Frank-Rutger Hausmann, «Wir wollen keine Positivisten sein». Victor Klemperers Briefwechsel mit Karl Vossler», *Lendemains* 82/83, année 21 (1996), p. 54-85, ici p. 80, n. 25.

tionale, il est resté plutôt ignoré, et ce n'est qu'en 1947 que Cabeen l'a apprécié dans sa bibliographie critique, et en 1972 que Granpré-Molière l'a traité de manière plus approfondie dans son rapport sur l'état de la recherche dans sa thèse de doctorat⁵¹.

L'ouvrage a été écrit à une époque où l'histoire littéraire se considérait surtout comme histoire nationale⁵², et où la critique littéraire et la critique universitaire se confondaient encore avec bonheur. Succomber à ses propres fantasmagories nationalistes était d'autre part au goût du jour, ainsi qu'en témoignent les descriptions à la fois convaincantes et effrayantes que Klemperer donne dans ses mémoires. Pouvant accéder aux textes authentiques du Bordelais, il évita fort heureusement ce bas-fond de la critique littéraire entre les deux guerres, où l'on a parfois compris l'histoire littéraire comme la continuation de la guerre avec d'autres moyens. C'est là que se trouve le deuxième aspect original et important de cet ouvrage, indépendamment de la focalisation sur le «point de l'âme» en vue de produire le poète romantique en Montesquieu. Klemperer sut préserver son livre de ces nationalismes ; c'est à peine s'il s'est permis une ou deux allusions à la conjoncture politique. C'est ainsi qu'il est plutôt entré dans cette tradition franco-allemande des médiateurs scientifiques, tradition qui l'avait tant transporté lors de ses séjours à Paris et à Bordeaux.

Edgar MASS

Université de Leipzig

51. «This book is certainly the most interesting and probably the most important written on M. in Germany. The main criticism of it, that Klemperer is deficient in training in the analysis of legal concepts, loses some validity in the light of his approach, which is that of a German romantic.» David C. Cabeen, *Montesquieu. A Bibliography*, New York, New York Public Library, 1947, p. 60. Jean-Jacques Granpré-Molière, *La Théorie de la constitution anglaise chez Montesquieu*, Leyde, Presses universitaires, 1972, p. 1-31.

52. Lanson désapprouve formellement cette attitude : «Il n'y a pas de science nationale. La science est humaine, mais comme elle tend à faire l'unité intellectuelle de l'humanité, la science aussi concourt à maintenir et à restaurer l'unité intellectuelle des nations. Car il n'y a pas une science allemande, une science française, une science belge, mais la science, la même et commune pour toutes les nations, encore moins y a-t-il une science de parti, une science monarchiste ou républicaine, catholique ou socialiste.» Gustave Lanson, «L'esprit scientifique et la méthode de l'histoire littéraire», conférence faite à l'Université de Bruxelles [1909], dans G. L., *Méthodes de l'histoire littéraire*, Paris, Les Belles Lettres, 1925, p. 21-37, ici p. 36-37. Comparer cette prise de position avec l'attaque de Vossler contre «l'analyse par trop douce, psychologique et marquée d'histoire culturelle de Klemperer» [«Klemperers alzu zarte psychologische und kulturgeschichtliche Analyse»] qu'il fait dans son compte rendu de l'anthologie *Die moderne französische Prosa (1870-1920)*, éd. Victor Klemperer, Leipzig, 1923, *Deutsche Literaturzeitung* 1 (1924), colonne 49-51, où Vossler avoue expressément que, dans le commentaire de Klemperer, les assauts contre l'ennemi français manquent.